



LA YAMASKA,

C'EST NOTRE EAU,
C'EST NOUS TOUS.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

EN PRÉSENCE

Jeudi 19 octobre 2023 – 19 heures

Hôtel de ville de Granby

87 rue Principale, Granby, J2G 2T8

Salle du conseil, entrée rue Dufferin

Mot de la présidente

Bonjour à tous,

Nous avons bien entendu votre message le 15 juin dernier et depuis le conseil d'administration et son comité de gouvernance ont travaillé d'arrache-pied afin de présenter des règlements généraux qui répondent aux attentes des membres et qui permettront à l'OBV Yamaska de remplir pleinement sa mission.

C'est avec fierté que je vous présenterai le fruit de ce travail qui est porté d'une seule voix par le conseil d'administration. J'espère que vous ferez preuve d'un esprit d'ouverture envers un document qui n'est sans doute pas parfait, mais qui a fait l'objet de nombreuses réflexions et qui établit les bases pour une confiance renouvelée.

Ces nouveaux règlements généraux ont été adoptés à l'unanimité par le conseil d'administration le 5 octobre dernier et ils vous seront présentés pour adoption lors d'une assemblée générale spéciale le jeudi 19 octobre prochain à 19 h à la salle du conseil municipal de la Ville de Granby au 87 rue Principale à Granby.

Si les règlements sont adoptés par les membres, cela aura pour effet de créer trois postes au sein du conseil d'administration. Nous invitons donc toutes les personnes qui auraient un intérêt en lien avec l'administration d'un organisme sans but lucratif à déposer leur candidature, il n'y a que deux conditions : être membre et partager son savoir au sein du conseil d'administration.



Martine Ruel
Présidente OBV Yamaska

De plus un poste de représentant, Loisir, culture et individus pour le secteur Haut-Yamaska est à combler au sein de la Table de concertation. Ce secteur correspond à la partie du bassin versant en aval de l'embouchure de la rivière Noire (principalement les MRC de La Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi). Ici aussi, nous invitons toutes les personnes qui auraient un intérêt en lien avec l'utilisation et la gestion de l'eau à déposer leur candidature. Il n'y a que trois conditions : appartenir au secteur de référence, être membre et vouloir participer activement aux travaux de la Table de concertation.

Je vous invite à vous joindre à nous, le jeudi 19 octobre 2023 à 19 h et d'ici là, je vous transmets mes salutations les meilleures.

Martine Ruel
Présidente du conseil d'administration

Ordre du jour de l'assemblée générale spéciale

1. Ouverture de l'assemblée et constat du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption des modifications aux règlements généraux
4. Élection au conseil d'administration
 - a. *Nomination président et secrétaire d'élection*
 - b. *Mise en nomination*
 - c. *Présentation des candidats*
 - d. *Élections*
 - e. *Acceptation de la fonction*
5. Élections à la Table de concertation
 - a. *Nomination président et secrétaire d'élection*
 - b. *Mise en nomination*
 - c. *Présentation des candidats*
 - d. *Élections*
 - e. *Acceptation de la fonction*
6. Levée de l'assemblée

INSCRIPTIONS :

Remplir le formulaire d'inscription [ICI](#) sur notre page Internet.

DOCUMENTATION :

Les documents sont sur le site Internet de l'[OBV Yamaska](#)

POSTES EN ÉLECTION :

Sous réserve de l'adoption des nouveaux règlements généraux et des recommandations du conseil d'administration, trois (3) postes d'administrateurs seront disponibles.

Les candidats devront démontrer leur intérêt et être membre de la corporation.

Également, un poste de représentant, Secteur Loisir, culture et individus pour le secteur Haut Yamaska est à combler. Les candidats devront démontrer leur intérêt, appartenir à ce secteur et être membres de la corporation.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature par courriel à l'adresse suivante : direction@obv-yamaska.qc.ca